

# GUIDE PRATIQUE DES DECHETS

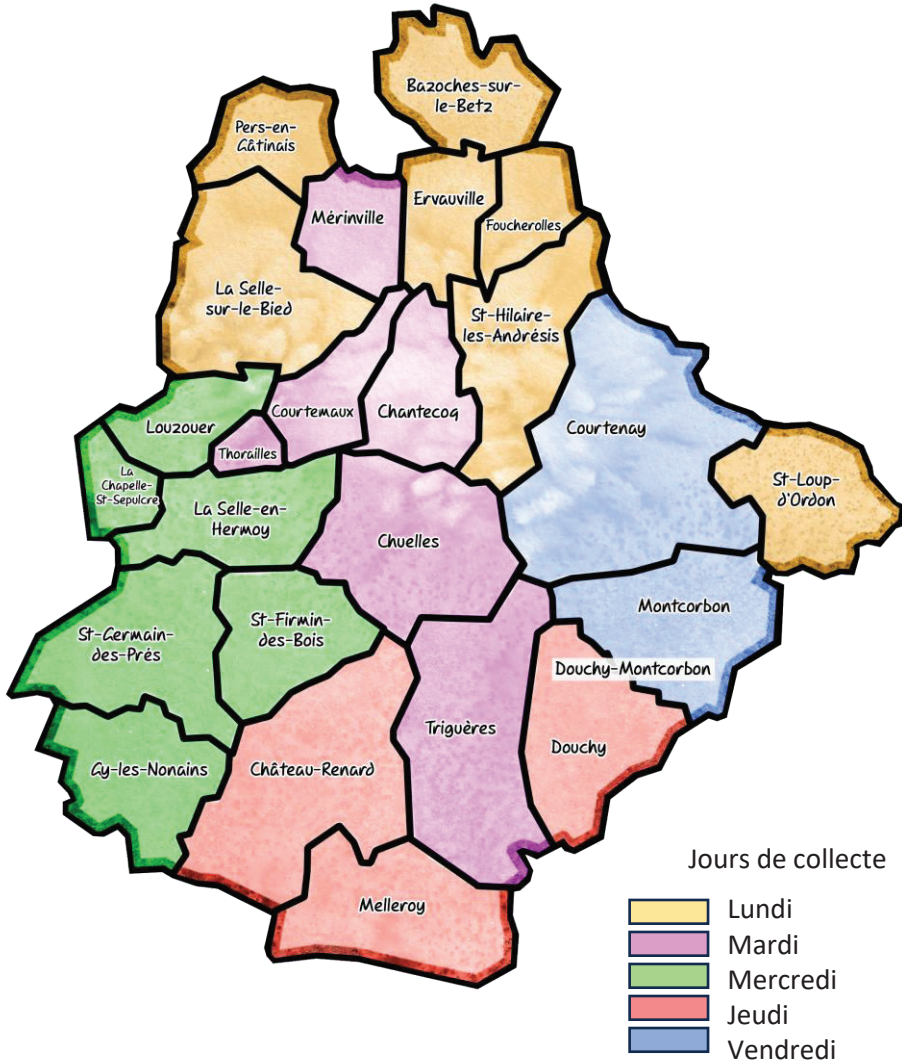


# Sommaire



• Carte des jours de collecte .....	3
• Réduire ses déchets .....	4
• Consignes de tri .....	6
• Consignes de sécurité .....	9
• Les points d'apports .....	10
• Comprendre les symboles .....	13
• Les refus .....	14
• Où partent vos déchets ? .....	16
• Que deviennent vos déchets ? .....	18
• Les déchèteries .....	22
• Les déchets acceptés .....	24
• Bientôt de nouvelles filières de tri en déchèterie... ..	26
• Le compostage .....	28
• Trucs et astuces .....	30
• Les documents utiles .....	31

# Carte des jours de collecte



# Réduire ses déchets

"Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas !"



**Refuser:** Les articles à usage unique, les prospectus, les plats préparés...

Pour éviter les **22 kg/hab./an de papier** dans votre boîte aux lettres, mettez un **STOP PUB**. (Source : Modecom 2017)

**Réduire:** le gaspillage alimentaire, les emballages jetables, sa consommation d'énergie...

**108 € par an**, soit environ **432 € pour une famille** de quatre personnes : voilà le prix que nous coûte en moyenne les 29 kilos de gaspillage alimentaire par personne dont nous sommes responsables en tant que consommateurs, en France (Ademe, 2016).

Une somme importante qui pourrait nous permettre de faire des économies, d'autant plus en cette période d'inflation.



Optez pour des produits vendus au détail, en vrac (pâtes, riz, céréales...), à la coupe (charcuterie, fromage...) ou avec un emballage réduit (produits avec éco-recharge, produits concentrés...)

Évitez l'achat de produits à usage unique (vaisselle jetable, lingettes, piles jetables...) et préférez des produits durables (vaisselles réutilisables, torchons, piles réutilisables...)

Achetez des produits de saison cultivés localement car il y a moins de transport et donc moins de gaz à effet de serre.

**Réutiliser/ Réparer:** En ressourcerie, en Repair café, au café couture, les boîte à livres...



Pensez **à donner, à vendre, à réparer**... vous donnerez une seconde vie à ce qui ne vous est plus utile !

Vous trouverez sur le **territoire de la 3CBO** les **bornes** pour le textile, les chaussures et la petite maroquinerie que vous ne portez plus.

Retrouvez la liste des points sur notre site internet 3cbo.



**Recycler:** Lorsqu'on ne peut ni refuser, ni réduire, ni réutiliser un objet, il reste l'option du recyclage. Ainsi, si votre objet est recyclable, pensez au tri et ne le jetez pas dans le bac gris. Ainsi, il sera recyclé et pourra ainsi intégrer un nouveau cycle de production. Son recyclage permettra ainsi d'éviter de puiser inutilement dans les ressources naturelles de notre planète



**Rendre à la terre:** composter la matière organique.

**38 % des ordures ménagères résiduelles** pourraient faire l'objet d'une valorisation organique. (Source : Modecom 2017)

(Voir rubrique « Compostage »)

*Pour obtenir un composteur individuel, ou mettre en place un site de compostage partagé : Voir contact au dos du guide.*

# Consignes de tri

Si votre commune n'est pas éligible au Porte à Porte (PAP)



Bouteilles plastiques

Cartonnettes et briques alimentaires

Flacons et bouteilles produit hygiène

Emballages métalliques

Pots et barquettes en plastique, Sacs, sachets et films en plastique.



Enveloppes et courriers

Journaux et magazines

Publicité et prospectus

Tous papiers sauv papiers broyés ou de calage.

Si votre commune est éligible au Porte à Porte (PAP)



Déposez **TOUS vos emballages et papiers** dans les colonnes ou bacs prévus à cet effet.

**EN VRAC, vidés de leur contenu et sans les imbriquer les uns dans les autres.**

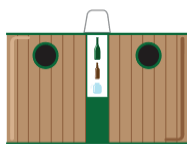


- Pour les papiers, inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes, les spirales ou autres reliures.
- Le papier peint et les photos reçoivent des traitements chimiques, merci de les déposer dans vos ordures ménagères.



L'eau est précieuse, inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

# Consigne de tri



## Le verre

Le verre naît du verre, recyclons-le ! Evidemment, tous les verres ne sont pas recyclables. Sachez que seuls les **verres d'emballage** peuvent être recyclés, c'est-à-dire les **bouteilles, pots, bocaux, et flacon\***. Toute la **vaisselle culinaire "en verre"** (assiette, verre cassé) n'est pas à déposer dans les conteneurs, mais bien dans vos ordures ménagères.

\*Pensez à retirer les bouchons et couvercles.

## Le textile



Vous pouvez déposer dans les conteneurs du Relais des vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

- Utiliser des sacs de 30 Litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Appeler au numéro indiqué sur la borne.



# Les consignes de sécurité

## Bacs de collecte



Dans la mesure du possible, sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte, en le présentant avec la poignée côté rue pour un ramassage plus simple et plus rapide. Pensez à le rentrer après le passage du camion de collecte ou dès votre retour.

## Stationnement et circulation



Restons calmes et courtois. Le métier de collecte n'est pas toujours aisé mais l'ensemble des équipes fait son possible pour satisfaire tous les usagers et gêner le moins possible la circulation.

*Pour assurer une circulation fluide des camions bennes, merci de stationner sur les emplacements prévus à cet effet. (La largeur d'un poids lourd n'est pas celle d'un deux-roues !)*

*Ne pas stationner à proximité des points d'apports afin de ne pas gêner leur bon fonctionnement pour les usagers et la collecte pour nos agents.*

**Véhicules:** Respectez les distances de sécurité lorsque vous êtes derrière un camion de collecte et lors de vos dépassements, n'oubliez pas que des équipiers de collecte sont sur les marches-pied. Soyez prudents !

**Vélo:** N'oubliez pas, lors de vos dépassements, si vous vous trouvez dans l'angle mort du camion, le chauffeur ne vous voit pas !

**A pied:** Lors de manœuvre du camion, assurez-vous d'être vu par le conducteur.

# Les points d'apports Verre - Emballages - Papier

Communes	Localisation	Verre	Emballages	Papier
Bazoches sur le Betz	Derrière la mairie - 3 rue du midi	X	X	X
	Ecole - 8 route des Etangs	-	X	X
	Etang de Béon	X	X	X
Chantecoq	Bourg - Route de Chuelles	X	X	X
Château-Renard	Déchèterie - Avenue Charles Roux	X	X	X
	Derrière la mairie- 57 place de l'Hôtel de Ville	X	X	X
	Ancien collège - Route de Chatillon Coligny	X	X	X
	HLM Les Sorbiers - Rue des Sorbiers	X	X	X
Chuelles	La Sablonnière	X	X	X
Courtemaux	Rue des Havards	X	X	X
Courtenay	Déchèterie - ZI Plaine du Luteau	X	X	X
	Intermarché - 9 rue des Patureaux	X	X	X
	Jaqueminiere - Côté route Montcorbon	X	X	X
	Avenue de Villefranche	X	X	X
	St Anne - Avenue Printanière	X	X	X
	Ancienne cour des pompiers – Place H. Combe	X	X	X
	Stade - Allée de Tiengen	X	X	X
	Lavoir- Rue des ponts	X	X	X
	1 Rue de la maison rouge	X	-	-
Douchy	Rue des Prêles	X	X	X
	Rue Christian Fouliol	X	X	X
	Lotissement Les bleuets - Rue des Lys	X	X	X
Ervauville	Bourg - Rue de la plaine	X	X	X
Foucherolles	Le Bourg	X	X	X
Gy-les-Nonains	Rue des anciens combattants	X	X	X
	Terreforts	X	X	X

Communes	Localisation	Verre	Emballages	Papier
La Chapelle-Saint-Sépulcre	Impasse de la tuilerie	X	X	X
	Rue de la plaine	X	-	-
La Selle-en-Hermoy	Cimetière	X	X	X
	Rue du moulin à vent	X	X	X
La Selle sur le Bied	Les hauts de la Selle	X	X	X
	Salle des fêtes - Rue de Picardie	X	X	X
	Déchèterie - Lieu-dit les Glands	X	X	X
Louzouer	73 rue de la mairie	X	X	X
	Les Richoux	X	X	-
Melleroy	En face de la mairie- Rue de Château-Renard	X	X	X
Mérinville	Bourg - Route de Rozoy	X	X	X
	Hameau de la roche	X	X	X
Montcorbon	Ecole Elementaire - Rue des Forges	X	X	X
Pers-en-Gatinais	A côté de la mairie - Rue de la Sainte Rose	X	X	X
Saint -Firmin-des-Bois	La marre des tilleuls - Rue de Bel Air	X	X	X
	Bourg- Rue du bois de la chenille	X	X	X
Saint-Germain-des-Prés	Route de Gy- Rue des anciens combattants	X	X	X
	Métairies	X	X	X
	Moulin Plateau - Rue de la fonderie	X	X	X
Saint-Hilaire-les-Andréis	Bourg- Rue du cimetière	X	X	X
	Les hauts bois	X	X	X
Saint-Loup de Gonois	Bourg - Derrière l'église	X	X	X
Thorailles	Bourg - Eglise	X	X	X
	Bois des cranes - Route de la Dogetterie	X	X	X
Triguères	Gare	X	X	X
	Stade	X	X	X
Saint-Loup d'Ordon	Rue Principale	X	X	X

# Les points d'apports

Le textile

Communes	Adresse
Bazoches sur le Betz	Ecole primaire
Château-Renard	Près de la déchèterie
	Derrière la mairie
Chuelles	La Sablonnière
Courtenay	Intermarché
	Près de la déchèterie
	Rue de la Jacqueminiere
La Selle sur le Bied	Rue de Picardie
St Germain des Prés	Route de Gy
	Ecole Primaire
St Hilaire les Andrésis	Rue du cimetière
Triguères	Stade

# Comprendre les symboles



**Le point vert** ne signifie pas que le produit sur lequel il est apposé est recyclable. Il indique que l'entreprise fabricante contribue au financement du système de collecte sélective et de recyclage.



**Le ruban de Möbius** représente le signe universel du recyclage. Il indique que le produit ou que son emballage est techniquement recyclable mais qu'il n'est pas recyclé et qu'il ne le sera pas forcément.



**L'anneau de Möbius** précise que l'emballage ou le produit est constitué de matériaux recyclés. Le pourcentage indique le taux de matières recyclées présentes dans le produit.



Ce symbole n'a pas de lien avec le recyclage, il est apposé sur les produits ou emballages pour inciter à les jeter dans une poubelle.



**La poubelle barrée** indique que le déchet ne doit pas être jeté dans une poubelle classique. Il doit être collecté par une filière spécifique.



**Le logo Triman** indique que le produit ou son emballage est recyclable, que la filière de recyclage existe et qu'il doit être trié ou rapporté dans un point de collecte.



Ce marquage est utilisé pour trier les plastiques qui peuvent être remis à la filière de recyclage. Ces sigles indiquent la nature du plastique :

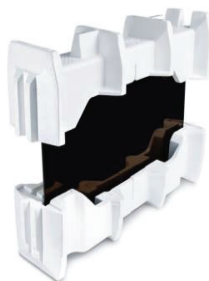
- PET** ou **PETE** : polyéthylène téréphtalate
- HDPE** ou **PE-HD** : polyéthylène haute densité
- PVC** : polychlorure de vinyle (PVC)
- LDPE** ou **PE-BD** : polyéthylène basse densité
- PP** : polypropylène
- PS** : polystyrène

# Refus de votre bac d'ordures ménagères

Votre bac ne sera pas collecté pour l'une des raisons suivantes:

Si présence de:

- *Tri sélectif:  
Papier, plastique, verre ou métal,*
- *Carton,*
- *Polystyrène,*
- *Électrique,*
- *Textile,*
- *ou déchets verts.*



Ou

- *Bac sale, trop lourd ou déchets en vrac*
- *Sacs par terre ou bac qui déborde excessivement*
- *bac non-conforme*

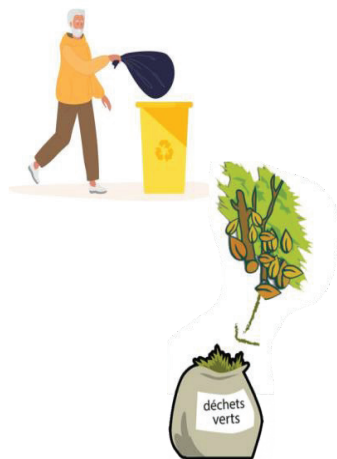


# Refus de votre bac de tri sélectif (bac jaune)

Votre bac ne sera pas collecté pour l'une des raisons suivantes:

Si présence de:

- Tri sélectif: Papier, plastique, verre ou métal,
- en sacs opaques,
- D'ordures ménagères,
- Textile,
- Déchets verts,
- Verre,
- Polystyrène,
- Jouets en plastique,
- ou tout autres déchets hors sélectif.



Si vous avez un refus de collecte, n'hésitez pas à contacter la 3CBO qui pourra répondre à vos questions.

# Où partent vos déchets ?

## Papiers, cartons et emballages



**Centre de tri**  
Les déchets sont séparés  
mécaniquement et manuellement  
par flux.



Se recycle pour une nouvelle vie !

## Bouteilles en verre et bocaux



**Le verrier**  
Le verre est trié  
automatiquement par couleur.



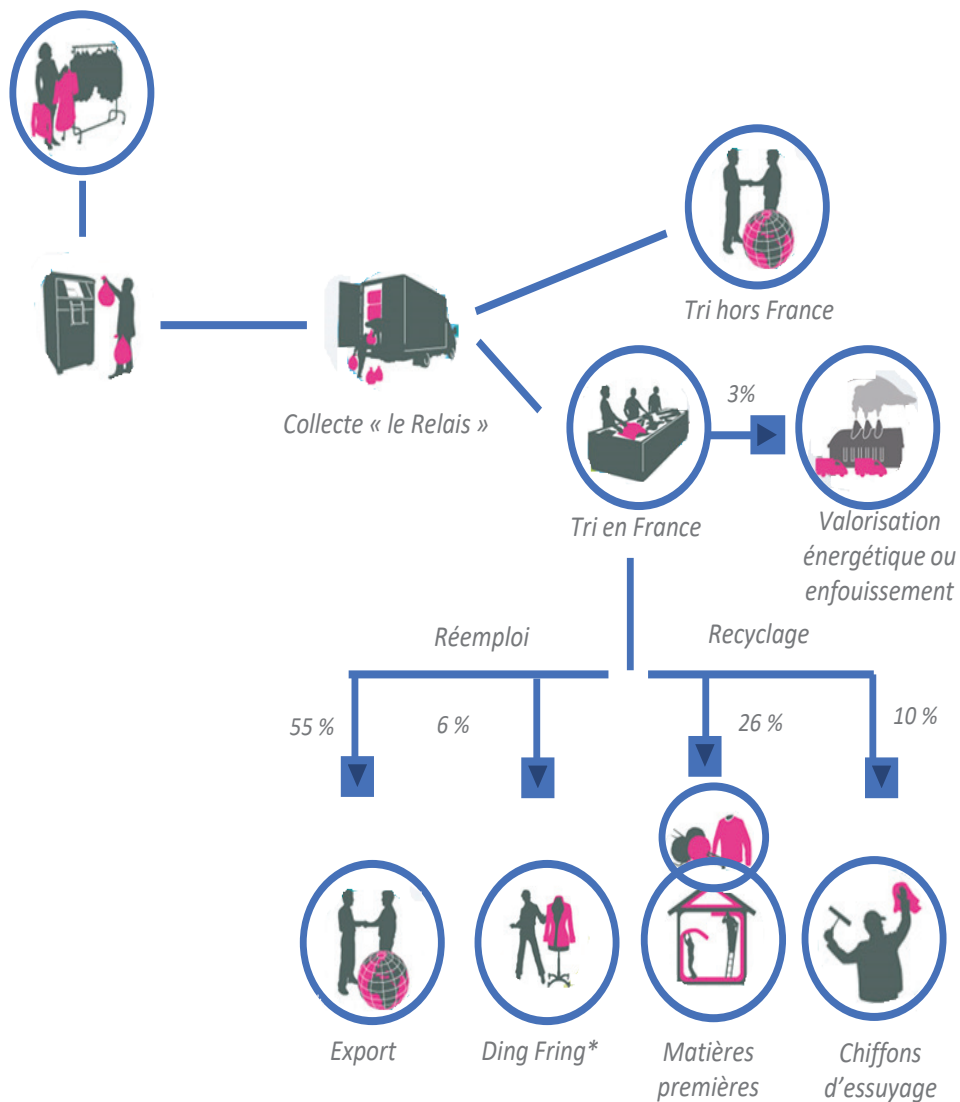
Chaque type de verre est  
ensuite séparé vers sa filière  
dédiée afin d'être recyclé pour  
produire de nouvelles bouteilles  
et bocaux.



Se recycle à l'infini !



## Textiles, chaussures et petite maroquinerie



\*Les 85 boutiques Ding Fring vous proposent une large gamme de vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... sélectionnés parmi les pièces de qualité et en très bon état collectées par le Relais

# Le plastique, le verre, le papier...

## Que deviennent-ils ?

### Que devient le plastique ?

#### Quelques exemples...



Aujourd'hui, 6 familles de plastiques sont recyclées en France :

- PVC (polychlorure de vinyle) Revêtements de piscine, fils, feuilles, boîtes alimentaires.

Le **plastique PVC** est utilisé dans de nombreux produits de consommation courante, pour fabriquer les tuyaux de canalisations, les revêtements de sol, les encadrements de fenêtre.

#### Exemples de recyclage:

Tuyaux, classeurs, tapis, revêtement de sol, toiles cirées.



- PET (polyéthylène téréphtalate) Bouteilles d'eau et de boissons gazeuses, bouteilles d'huile et de vinaigre, sacs de cuisson, barquettes alimentaires, tasses, flacons, bouteilles de shampoing.

Le **plastique PET** se recycle à 100% et ne perd pas en principe ses caractéristiques fondamentales et peut donc être réutilisé à plusieurs reprises. Le PET est souvent utilisé pour la production de bouteilles à boissons. Il est à noter que son recyclage exige une extrême pureté de la matière collectée.

#### Exemples de recyclage:

Bouteilles d'eau et de boissons gazeuses, vêtements, tapis.



•PEHD (polyéthylène haute densité) Bouteilles de lait, bouteilles de shampoing, produits cosmétiques, poubelles, tubes et tuyaux, emballages semi-rigides.

Le **plastique HDPE** est opaque, résistant aux chocs, imperméable à l'eau, à certains produits chimiques, au gaz et aux arômes. Il est principalement utilisé dans les secteurs de l'alimentation, du médical et de la chimie. Il entre dans la fabrication de réservoirs, d'équipements sportifs, de prothèses, de produits d'emballage et de plusieurs autres éléments.

Exemples de recyclage:

Flacons ménagers, bouteilles de détergent, caisses, sacs poubelles, poubelles.

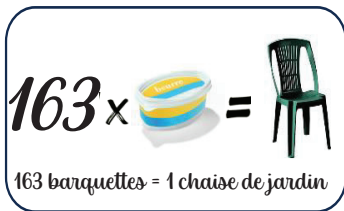


•PEBD (polyéthylène basse densité) Sacs poubelles, sacs réutilisables de supermarché, sacs de congélation, bâches.

Le **plastique LDPE** est souple, résistant aux chocs, imperméable à l'eau.

Exemples de recyclage:

Sacs poubelles, enveloppes d'expédition, film d'emballage bulle, bacs à compost.

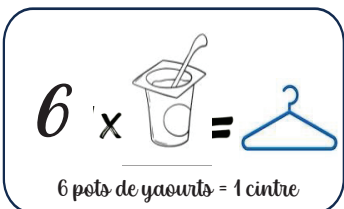


PP (polypropylène) Vaisselle en plastique, récipients alimentaires réutilisables, gourdes, emballages de beurre ou de margarine, pailles, pare-chocs, jouets.

Le **plastique PP** est utilisé essentiellement dans l'industrie automobile et dans l'industrie alimentaire.

Exemples de recyclage:

Pots de peinture, poignées de rasoir, accessoires dans l'automobile, mobilier de jardin.



PS (polystyrène) Pots de yaourt, barquette alimentaire

Le **plastique PS** est un matériau polyvalent et peu coûteux, largement utilisé dans les produits de la vie courante.

Exemples de recyclage:

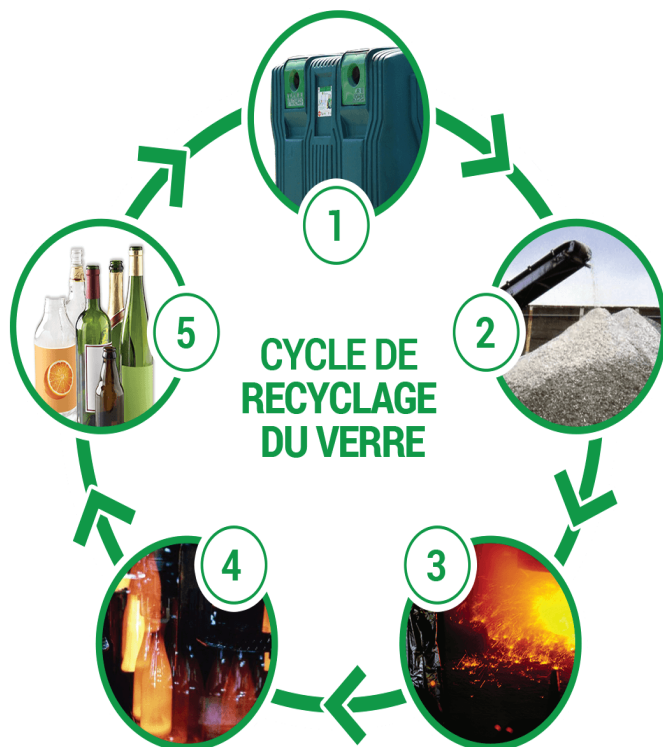
Cintre

# Le plastique, le verre, le papier...

## Que deviennent-ils ?

### Que devient le verre ?

Le verre se recycle à l'infini ! Une fois broyé, il est transformé en calcin qui servira de base à la fabrication de nouveaux bocaux, pots, flacons et autres récipients.



# Que devient le papier ?

Il est tout à fait possible de récupérer les fibres qui composent le papier pour en faire une nouvelle matière première, transformée à son tour en du nouveau papier, des cartons d'emballage, des produits d'hygiène ou des matériaux d'isolation.

Le processus de recyclage du papier est relativement simple :

Les fibres qui composent le papier sont récupérées et transformées en une pâte à papier.

L'épuration de cette pâte à papier permet alors de filtrer, séparer et éliminer les composants chimiques et éléments étrangers au papier.

Le désencrage permet ensuite de blanchir la pâte par l'ajout d'eau oxygénée.

Les fibres peuvent alors rejoindre le procédé habituel de fabrication de papier, créant ainsi une nouvelle matière première.

Le papier peut se recycler de 5 à 7 fois en ne perdant rien de sa qualité.



Pour chaque tonne de papier recyclés on économise :  
(la consommation annuelle de papier de 7 personnes)



# Les déchèteries

## La carte de déchèterie

La carte est délivrée par le Pôle Administratif de la 3CBO.

L'accès est autorisé aux véhicules au PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) inférieur à 3,5t. Vous pouvez jeter 1m<sup>3</sup> de déchets lors de chaque passage (l'équivalent d'une grosse remorque, d'une camionnette)

En cas de déménagement, remettez votre carte au pôle Administratif de la 3CBO.

### Bénéficiaires:

**Particuliers:** Vous disposez de 20 passages gratuits par an et par foyer renouvelés automatiquement le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année (non cumulable).

Si vos passages sont épuisés avant la fin de l'année, il est possible de la recharger au Pôle Technique.

**Professionnels:** L'accès est payant. (Voir les tarifs avec le Pôle Administratif ou sur [www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr))



### Déchèterie de Courtenay

ZI de la plaine du Luteau

06.75.22.23.16

### Déchèterie de Château-Renard

Avenue Charles Roux

06.79 20.89.83

### Déchèterie de La Selle-sur-le-Bied

Lieu-dit « Les Glands »

06.75.22.22.46

## Ouverture

Nos déchèteries sont ouvertes toute l'année, du lundi au samedi de 9h10 à 11h50 et de 13h40 à 17h20. Elles sont fermées le dimanche et les jours fériés (sauf lundi de Pentecôte)

## Condition d'accès

L'accès est réservé uniquement aux habitants des communes et aux professionnels du territoire 3CBO possédant une carte de déchèterie.

**Il est interdit d'accéder à nos déchèteries à pied.**

# Les déchets acceptés en déchèterie

## ▪ Déchets verts

Les déchets verts sont constitués des matières végétales issues de l'exploitation, de l'entretien ou de la création de jardins ou d'espaces verts (élagage, taille des haies, tonte des pelouses, feuilles mortes...). **Sont refusés** les souches de + de 15 cm de diamètre.

## ▪ Déchets d'Équipement Électrique et Electronique

Les gros électroménagers Froid et Hors Froid, les petits électroménagers et les écrans (Réfrigérateur, four, grille-pain, téléviseur..)

## ▪ Gravats

Déchets inertes composés des déblais, décombres et débris provenant des travaux domestiques (construction, démolition, terrassement...) **la terre est refusée.**

## ▪ Métaux

Déchets constitués de métal (acier, aluminium, fonte) tels que les matériaux en fonte, en cuivre, aluminium, et d'une manière générale tous les déchets composés de matière métallique.

## ▪ Bois

Tous les matériaux composés de bois : palettes, planches poutres, contreplaqué, bois de charpente, copeaux de bois, portes et châssis de fenêtre sans vitres, caisses et cageots en bois...

## ▪ Mobilier

Constitué de tous les meubles démontés ou non quelle que soit leur matière (bois, métal, plastique).

## ▪ Cartons

Cartons plats et ondulés de type cartons de déménagements, cartons de conditionnement (électroménagers, jouets, mobiliers...).

## ▪ Pneus

Pneumatiques : véhicules légers de particuliers, déjantés, provenant des véhicules de tourisme, camionnettes ou 4x4 motos) et pneus des véhicules 2 roues de particuliers, déjantés, provenant de motos ou scooters. **Quantité limitée à 4 pneus/ hab./ an.**



- **Textiles**

Textiles d'habillement, des vêtements usagés et lingerie de maison. Sont également acceptés les chaussures et la maroquinerie.

- **Tout venant:** Laine de verre, polystyrène, tuyauterie PVC, plâtre..

- **Les huiles végétales**

- **Les cartouches d'encre**

- **Déchets dangereux**

Les déchets ménagers spéciaux et/ou les contenants (même vides) ayant contenus :

Les acides : acide sulfurique, chlorhydrique...

Les bases : dégraissant, ammoniaque, soude caustique...

Les produits pâteux : pots de peinture, vernis, colles, et résines...

Les produits phytosanitaires :

pesticides, engrais, désherbants et tout autre produit de Jardinage.

Les solvants : acétone, white spirit, toluène, diluant...

Les produits carburants : essence, gasoil...

Les produits comburants : dioxygène, oxygène comprimé, ozone, tétraoxyde d'azote...

Les huiles minérales : huile de vidange automobile.

Les piles, accumulateurs et batteries provenant des appareils électriques des ménages ;

Les batteries des véhicules automobiles ;

Les aérosols non vides ou ayant contenu des produits corrosifs, toxiques ;

Les produits toxiques non identifiés ;

Les bidons vides ayant contenu des produits dangereux.

- **Les radiographies**

Elles contiennent des sels d'argent susceptibles de polluer les milieux naturels s'ils ne sont pas traités correctement. A ce titre, elles sont considérées comme un déchet dangereux qui ne peut pas être éliminé via la filière conventionnelle d'élimination des déchets ménagers.

- **Les capsules Nespresso®**

- **Les ampoules et néons**

- **Les batteries**

# Bientôt de nouvelles filières de tri en déchèterie...

Conformément à la loi AGEC, (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), de nouvelles filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) de tri vont prochainement voir le jour dans nos déchèteries. Une partie des consignes de tri en déchèterie va ainsi évoluer.

Cela concerne :

- les articles de sport et de loisirs (ASL),
- les articles de bricolage et de jardinage thermiques (ABJ),
- les articles de bricolage et de jardin non thermiques (ABJ),
- les jeux et jouets (JJ),
- le plâtre et les menuiseries.



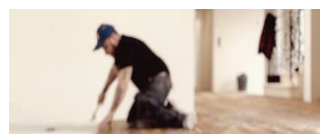
Sport et loisirs (ASL)



Jeux et jouets (JJ)



Bricolage et jardin (ABJ)



Produits et matériaux de  
construction du bâtiment  
(PMCB)

**ATTENTION**

Au regard de ces changements importants, les usagers devront impérativement demander conseil auprès des agents de déchèterie avant de déposer leurs déchets dans les contenants.

Ces derniers sont formés et qualifiés pour répondre aux différentes demandes.

Déchèterie concernée	Courtenay	Château-Renard	La Selle sur le Bied
Articles Bricolage et Jardinage Thermique	X		X
Articles Bricolage et Jardinage non thermique	X	X	X
Articles de Sport et Loisirs	X	X	
Jeux et jouets	X	X	X
Plâtre	X	X	X
Menuiserie	X	X	X

# Le compostage



## Qu'est-ce que le compostage ?

Il s'agit d'un engrais naturel, fait maison, qui est le résultat de la décomposition de déchets organiques, principalement d'origine végétale. Des milliards d'êtres vivants (vers, insectes, champignons, bactéries) s'associent pour « détricoter » ces matières organiques issues de nos cuisines et jardins. Les plus gros sont les vers de terre, les plus petits – les bactéries- sont si minuscules qu'on en compte 5 à 7 milliards dans une poignée de compost. Il faut environ une année pour que les matières mises à composter soient utilisables par le jardinier.

## Pourquoi composter ?

1. Pour alléger considérablement le poids de ses poubelles et le nombre de rotations jusqu'au conteneur. 25 à 40% des déchets sont compostables.
2. Pour disposer d'un engrais naturel de qualité qui servira à fertiliser et améliorer la qualité du sol ou du terreau. **(Le compost ne s'utilise pas pur. Il s'utilise en mélange avec de la terre)**
3. Pour mieux comprendre le cycle naturel de transformation d'une matière organique en une matière fertilisante. Les « déchets » d'autrefois deviennent une source de richesse, agronomiquement parlant.
4. Pour disposer de légumes et autres plantes saines, excellentes en cuisine.

### Matières vertes ou matières brunes ?

Pour se lancer dans l'élaboration d'un compost il faut commencer par identifier la matière que l'on souhaite composter. Pas besoin pour cela d'être biologiste. Un simple examen visuel est déjà porteur d'indices. Le jardinier qui fait son compost distingue les matières vertes des matières brunes.

#### NE PAS METTRE:

De verre, métaux, plastiques, tissus, couches, produits chimiques ou tout autres déchets non compostable



## Quels déchets composter ?

Équilibre **carbone – azote** pour un bon compost

L'équilibre entre ces deux éléments est clé pour faire un bon compost. Vous avez deux types de « matériaux » que vous pouvez composter :

- **Les matières vertes contiennent davantage d'eau, d'azote:** fraîches, jeunes et tendres. Ex : tonte de gazon, épluchures, reste de repas, fanes issues du potager. ...

La décomposition de ces éléments est rapide mais donne très peu de matière organique, peu de structure à la terre, peu d'humus. Par contre, cela donne un amendement très nutritif et très fertilisant.

- **Les matières brunes sont plus coriaces, riches en carbone:** plus secs, fermes, marron, durs, vieux.

Ex : les feuilles d'arbre, la paille, la sciure de bois, les petites branches, le broyat végétal. Ils se dégradent très lentement, mais créent beaucoup plus d'humus, de structure, et les champignons bénéfiques pour votre terre l'adorent !



# Trucs et Astuces

Avant d'acheter ou jeter, pensez...

## Réemploi ou seconde main

De nombreuses plateformes ou boutiques vous proposent maintenant la seconde main à moindre coût (vêtements, jeux-jouets, décoration...)

## Réparation

Un vélo, un grille-pain... parfois une simple réparation et c'est reparti !  
Besoin d'un coup de pouce: <https://www.reparcafe-ouanne.fr/>

## Réutilisation

Un objet qui ne vous est plus utile, peut l'être pour une autre personne...

La réutilisation est donc une **opération qui permet à un déchet d'être utilisé à nouveau en le détournant** éventuellement de son usage initial.

## Echange

Les boîtes à livres vous permettent de prendre, de donner ou d'échanger des livres gratuitement.

## Don

Pensez à donner aux plus démunis, aux associations...

**Astuce !** Pensez à acheter vos parfums rechargeables ou bien, emmener votre flacon vide dans votre parfumerie, cela vous permettra de bénéficier d'une remise sur votre nouvel achat !\*

\*Voir conditions selon parfumerie



# Les documents utiles

Vous souhaitez acheter un composteur ?

Vous avez besoin d'une location de benne pour débarrasser un logement ?

Besoin de faire une demande de carte de déchèterie, ou un rechargement celle-ci ?

Nouvel arrivant, vous avez besoin d'un bac d'ordures ménagères ? Votre bac a été volé ou cassé ? Ou simplement votre composition familiale change.

Une réclamation à faire suite à la collecte ?

Dorénavant, vous trouverez en ligne tous les formulaires qui vous permettent d'effectuer ses démarches sur

[www.3cbo.fr](http://www.3cbo.fr)





### **Pôle administratif**

569, route de Châtillon-Coligny  
45220 CHATEAU-RENARD

### **Pôle technique**

505, chemin des comtois  
45220 CHUELLES

Tél : 02.38.95.25.15  
Courriel : [accueil@3cbo.fr](mailto:accueil@3cbo.fr)  
[www.3CBO.fr](http://www.3CBO.fr)